



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 27 septembre 2021 (18h30)  
Salle l'aparté- Roiffieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	40
Votants	:	50
Convocation et affichage	:	20/09/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur François CHAUVIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Denis HONORE, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Dominique MAZINGARBE, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Simon PLENET, William PRIOLON, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Denis HONORE), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Christian FOREL (pouvoir à Simon PLENET), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Laurent MARCE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Pascal PAILHA (pouvoir à René SABATIER), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Virginie FERRAND, Camille JULLIEN, Martine OLLIVIER, Yves RULLIÈRE.

**CC-2021-315 - DEVELOPPEMENT HUMAIN - BIBLIOTHEQUE - REGLEMENT  
INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE SAINT-EXUPERY POUR LES GROUPES ET  
PROFESSIONNELS**

***Rapporteur : Monsieur Antoine MARTINEZ***

Le cadre réglementaire rend obligatoire l'adoption d'un règlement intérieur pour la bibliothèque Saint-Exupéry. Le règlement intérieur destiné aux usagers individuels a ainsi été mis à jour et adopté en conseil communautaire le 08 avril 2021.

La bibliothèque Saint-Exupéry mène par ailleurs de nombreuses actions en direction de différents groupes qu'elle est susceptible d'accueillir dans ses murs à l'occasion d'actions de médiation (associations, établissements scolaires, assistantes maternelles, établissements de santé, EHPAD, etc.). Pour être pertinents et efficaces, ces accueils doivent être organisés. Ils doivent également permettre une cohabitation sereine entre les différents publics de la bibliothèque.

Les groupes sont également amenés à utiliser les services de la bibliothèque, soit par la consultation de ses ressources numériques, soit par l'emprunt de documents. Pour

ces derniers, il apparaît nécessaire de prévoir des conditions spécifiques d'emprunt, répondant aux besoins spécifiques de ces publics.

Afin d'adapter au mieux l'offre aux besoins, mais aussi aux contraintes de service, il convient de définir les modalités d'accès de ces différents groupes à la bibliothèque Saint-Exupéry, ainsi que les conditions particulières d'inscription et d'utilisation des services qui leur sont proposés, et de mettre en place un règlement intérieur de la bibliothèque pour les collectivités et groupes professionnels.

Il est proposé d'adopter le règlement intérieur de la bibliothèque Saint-Exupéry à destination des groupes, ainsi que son annexe.

## DÉLIBÉRÉ

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** le règlement intérieur ci-joint, ainsi que ses deux annexes,

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/09/21  
Affiché le : 04/10/21  
Transmis en sous-préfecture le : 04/10/21  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20210927-23535-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET